

Les subsides

Soit dit entre parenthèses, Erik Nielsen, naguère député du Yukon et ancien vice-premier ministre, un homme avec qui il ne m'est guère arrivé d'être d'accord—s'il était ici aujourd'hui, sans doute dirait-il la même chose—s'est battu avec acharnement pour faire accéder le Yukon au rang de province. Il a prononcé maints discours à ce sujet, tant à la Chambre qu'au Yukon. Je soupçonne que s'il faisait encore partie du Cabinet, jamais une proposition aussi inacceptable n'aurait été faite. Je n'en dirai pas plus.

En outre, non seulement adopte-t-on une attitude discriminatoire à l'égard des Canadiens du Nord, mais aussi il me semble que les dispositions de l'Accord portent atteinte à leurs droits en ce qui concerne le choix des nouveaux sénateurs. Loin de moi l'intention de rendre hommage au Sénat, et encore moins de le louer sous sa forme actuelle. Quoiqu'il en soit, si nous devons céder aux provinces le droit de choisir les futurs sénateurs parmi les habitants de leur propre région, il me semblerait nécessaire, tant du point de vue rationnel que juridique, que les régions participent au choix de leurs sénateurs exactement de la même façon que les provinces.

Je ne suis pas homme de loi. Si j'ai maints défauts, je n'ai pas celui-là. Cependant, j'estime que les représentants des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon ont raison d'alléguer un traitement différent au regard de la Charte des droits. A mon avis, cette disposition semble accorder des droits différents selon les régions. Le Canadien qui habite quelque part ailleurs qu'au nord du 60^e parallèle a le droit, par l'entremise de son gouvernement provincial, de participer au choix des sénateurs. Celui qui habite au nord du 60^e parallèle n'a pas ce droit. A mon avis, le Parlement devrait mettre un terme à ce traitement injuste avant que la résolution ne soit adoptée.

● (1150)

Je tiens à dire un mot des droits de nos autochtones. En mars, nous avons assisté à la fin de la quatrième conférence au cours de laquelle les premiers ministres devaient aborder la question des droits des autochtones, ainsi qu'ils y étaient tenus en vertu de la Constitution. C'était la dernière d'une série de rencontres visant à remédier à une erreur historique très importante et profondément triste. Comme tous les Canadiens le savent, cette réunion s'est soldée par un échec. Ce fut vraiment un triste jour pour le Canada.

Ce fut à la fois triste et poignant pour beaucoup d'entre nous qui ne participions pas à la conférence, mais qui avons vu la session se terminer et avons entendu en particulier les propos très relevés, très engagés et très émouvants des porte-parole de nos autochtones. Ils s'exprimaient à titre de chefs des peuples autochtones, tout en faisant bien comprendre qu'ils s'exprimaient aussi, et cela fondamentalement, à titre de Canadiens. Ils disaient vouloir être intégrés dans la famille canadienne.

Nous ne devrions plus continuer à faire la sourde oreille à leurs revendications, et, dans un esprit positif, nous devrions nous engager à résoudre ce que nous n'avons pas réussi à régler

en mars. Il s'agit de s'engager à tenir une conférence des premiers ministres sur les droits des autochtones, et plus particulièrement sur la question de l'autonomie politique des autochtones.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: A la suite de l'échec de cette conférence, le premier ministre a déclaré: «Je constate avec la plus grande tristesse que cette obligation morale n'a pas été remplie par le Canada, par le gouvernement fédéral et par les provinces.» Il constatait ainsi qu'on n'avait pas réussi à inscrire dans la Constitution le principe de l'autonomie politique des autochtones. Il est important de remédier équitablement au préjudice permanent de droits non reconnus pour nos autochtones, notamment celui de l'autonomie politique au sein du Canada.

Au nom de mes collègues, j'ai déclaré au congrès des chefs autochtones, tenu à Toronto le 5 février, qu'en tant que pays nous devrions être fiers de notre régime fédéral qui, sur le plan historique, constitue l'une des premières démocraties du monde moderne. Nous avons été les premiers à combiner vraiment le principe du gouvernement responsable avec le fédéralisme. C'est dans un esprit positif, et parfois avec exubérance, que nous avons résolu nos divergences constitutionnelles, qui reflètent en fait les divergences existant dans notre société.

Nous observons maintenant à l'égard du Québec une importante ouverture d'une très grande signification historique. Nous ajustons notre régime fédéral d'une façon réaliste qui s'accorde avec la réalité humaine telle qu'elle existe au Québec et avec les relations du Québec avec le reste du pays. Nous avons donc fait preuve de souplesse dans notre régime fédéral. De même, nous devons nous engager résolument à apporter au système fédéral canadien les modifications qui permettront aux peuples autochtones, dotés de leur propre forme d'autonomie politique, d'y participer.

Le 5 mars, j'ai écrit au premier ministre pour lui faire savoir que mon parti souhaitait que le gouvernement prenne l'initiative, lors de la prochaine conférence des premiers ministres sur les droits des autochtones qui aura lieu plus tard en juin, et qu'il déploie des efforts vigoureux pour en arriver à une entente. Je comprends que le gouvernement a pour stratégie de chercher à susciter un consensus, mais nous préférons qu'il présente un ensemble de propositions propre à obtenir l'appui d'un certain nombre de provinces qui pourraient ensuite faire bloc pour influencer les premiers ministres provinciaux dissidents. Nous savons que le gouvernement préconise plutôt l'émergence d'un consensus.

Il est temps que le gouvernement fédéral adopte une attitude plus énergique qui découlerait directement de négociations avec les représentants des peuples autochtones. Il est temps que le gouvernement prenne l'initiative plutôt que d'attendre que les dix provinces réussissent à s'entendre. Il doit formuler des propositions acceptables pour la majorité des provinces qui font déjà front commun sur cette importante question, notamment le Québec qui joue un grand rôle, puis tenter de convaincre les autres provinces. Je suis sûr que forts de l'appui de la grande majorité des Canadiens, nous pouvons réussir.